



# Newsletter

OCTOBRE 2022



« L'automne est un deuxième printemps où chaque fleur est une feuille »

Albert Camus

## CONSEIL

### LA MAIRE

Mme Marjorie GOSSELET-CAMBRAI  
m.gosselet@nierngies.fr

### ADJOINTE AUX FINANCES

Mme DENIMAL Brigitte  
b.denimal@nierngies.fr

### ADJOINT AUX TRAVAUX

Mr. SEGARD Freddy  
f.segard@nierngies.fr

### ADJOINT AERONAUTIQUES

Mr. COTTON Ludovic  
l.cotton@nierngies.fr

### ADJOINT AUX FETES

Mr. HANOT Frédéric  
f.hanot@nierngies.fr

Mr ANCKAER Michel

Mr BONA François

Mr CALDEIRA Luis

Mr DE FREITAS Carlos

Mme HOUILLON Laurence

Mme LEBLANC Martine

Mme MASSY Isabelle

Mme MOSCHKAU Roselyne

Mr NICOLAS Bertrand

Mr VANESSE Damien

### 🕒 HORAIRES D'OUVERTURE :

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Sauf le mercredi de 9h00 à 13h00

➔ Nouveaux habitants : Merci de vous présenter en Mairie.

✉ Pour recevoir régulièrement les informations par mail, merci de nous le signaler.

Mail: [secretariat@nierngies.fr](mailto:secretariat@nierngies.fr)

☎ 03.27.81.52.16



## ❁ OCTOBRE ROSE ❁

Pour la première fois cette année, notre commune s'associe à trois autres villages : AWOINGT, SERANVILLERS-FORENVILLE et WAMBAIX afin d'organiser la randonnée d'Octobre Rose (Marche et VTT) qui aura lieu :

### **Le dimanche 16 Octobre 2022**

DEPART A 9H30 SUR LE PARKING DE L'AERO-CLUB  
AU RETOUR VERRE DE L'AMITIE ET ANIMATIONS  
**INSCRIPTIONS EN MAIRIE D'AWOINGT**

## Le mot du Maire ✍



Madame, Monsieur, Chers habitants,

L'été, sous le signe d'une sécheresse sans précédent et de la reprise d'une vie normalisée du point de vue du Covid, a laissé place à la rentrée. Une rentrée attendue et synonyme de bonnes résolutions pour certains, et redoutée par d'autres.

Une rentrée principalement marquée en ce qui nous concerne par la finalisation des travaux du presbytère, des travaux à la micro-crèche suite à une infiltration d'eau et quelques travaux de peinture à l'école afin d'accueillir nos chères têtes blondes et leurs enseignants, dans les meilleures conditions.

N'oubliez pas de jeter un œil sur notre agenda... l'été est fini mais les manifestations que la municipalité organise continuent. Niergnies en fête c'est toute l'année !

La sobriété énergétique est dans toutes les têtes et largement relayée dans les médias.

De nouvelles mesures économiques ont été prises lors du dernier conseil municipal de septembre avec pour objectif d'absorber le mieux possible l'explosion des coûts de l'énergie.

Niergnies n'y échappe pas : avec un contexte économique et géopolitique instable, le prix de l'énergie explose. Nous devons être tous solidaires.

Grâce au syndicat le SIDEC dont nous faisons partie avec de nombreuses communes du Cambrésis, nous limitons les hausses excessives justifiées par des prix bloqués et des achats groupés.

Même si notre budget est bien géré, nous avons réfléchi depuis maintenant plusieurs jours à des solutions pour contenir au maximum cette hausse et préserver l'énergie qui risque de manquer.

Des mesures d'économie ont été prises dès le mois d'octobre : une baisse du chauffage dans l'ensemble des bâtiments communaux et une réduction de l'éclairage public.

L'extinction des lampadaires sera programmée de 22 heures à 6 heures du matin la semaine et le week-end de minuit à 6 heures du matin.

Cela fait une semaine que nous avons restreint l'éclairage public.

Merci à tous pour votre compréhension

Bonne lecture

Marjorie GOSSELET-CAMBRAI, Maire.



### 🔊 TRAVAUX GRAND RUE LES 05 ET 06 OCTOBRE

Vous avez certainement remarqué les travaux Grand Rue de la Place de l'Eglise jusqu'à la sortie de la route Départementale 960 côté aéro-club qui était très détériorée. Ces travaux programmés de longue date et pris en charge par le Département du Nord sont intervenus dans le cadre du renouvellement de la couche de roulement dont la première partie de la Grand Rue avait fait l'objet il y a quelques années.

## INFOS

### ✈ RETOUR SUR LE MEETING AERIEN

Ce fut une fois de plus un grand succès pour cette nouvelle édition ! Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont fait le déplacement pour assister à ce magnifique spectacle, qui a fait rêver petits et grands. Un show exceptionnel avec la présence de nombreuses patrouilles, des acrobaties à couper le souffle comme celles de Danielle Del Buono qui réalise des figures sur les ailes d'un avion en vol, que pilote son mari Emiliano (voir photo ci-dessous).

Un grand merci à Philippe MACE, Président de l'Union Aéronautique du Cambrésis et également Président de l'Association Les Ailes de Cambrai et aux bénévoles. Rendez-vous en 2024. →



### ✈ UNE NOUVELLE ENSEIGNANTE POUR LES CE2 DU R.P.I

Amandine Thelliez-Dehooghe a pris en charge depuis la rentrée les 18 élèves de la classe de CE2 de notre école. Originaire de Cambrai et y résidant, Amandine a d'abord exercé pendant trois ans à Férin, à l'issue de ses deux années de formation en Master, au sein de l'ESPE (Ecole supérieure du professorat de l'éducation) à Chartres.



### ✈ INTERVENTION A L'EGLISE

En Août, les établissements TAUPIER de Caudry sont intervenus à l'église afin de traiter un nid de frelons asiatiques. Intervention rapide et efficace ! Monsieur Hervé TAUPIER interviendra également dans le village

pour la campagne de dératisation 2022.

### ✈ REUNION A.M.N

L'Association des Maires du Nord regroupe 621 communes et 13 EPCI du Nord. Madame la Maire, Vice-Présidente de cette association a accueilli dans notre salle polyvalente le vendredi 02 Septembre 2022, Monsieur Georges-François LECLERC, Préfet de la Région Hauts-de France et Préfet du Nord ainsi que Monsieur Raymond YEDDOU Sous-Préfet de Cambrai lors de la réunion d'arrondissement de CAMBRAI en présence de certains maires et services de l'état afin de dialoguer en toute transparence sur divers sujets. Les élus du territoire ont pu évoquer leurs problématiques du quotidien. Ces échanges sont indispensables pour que Monsieur le Préfet et les services de l'Etat puissent être au plus près de ces préoccupations et ainsi apporter des réponses adaptées.

### ✈ PROJET LOTISSEMENT

Notre projet d'aménagement d'un lotissement et béguinage avance.

En effet, le compromis a été signé le 9 Août 2022 avec la Société PROTERAM pour la vente d'environ 17 229 m<sup>2</sup> de terrain au prix de 14€ le m<sup>2</sup>. Nous travaillons actuellement sur le cahier des charges du lotissement, étudions également les différents bailleurs sociaux pour le béguinage. La dépollution aura lieu dans les prochaines semaines à venir. A ce sujet, les grilles situées derrière les bâtiments et hangars rue des Ecoles actuellement loués par l'entreprise FOURTECH, ont été démontées puis déplacées par l'entreprise MJM de CAMBRAI.

### ✈ COMMUNAUTE DES GENS DU VOYAGE

Madame la Maire a travaillé en étroite collaboration avec le Président de la Communauté d'Agglomération de Cambrai et Monsieur le Sous-Préfet afin d'éviter toute installation des gens du voyage sur notre territoire. Bonne nouvelle, ce sont trois communautés qui ont été évitées sur les mois de Juin et Septembre de cette année.

### ✈ TRAVAUX AU GOLF

En 2021, les élus de la CAC ont acté l'agrandissement de ce golf en 18 trous. Les travaux sont en cours d'aménagement et devraient être terminés au printemps prochain.

### ✈ MESURES D'ECONOMIES D'ENERGIE

Lors du dernier conseil municipal en date du 19 Septembre 2022, l'un des points figurant à l'ordre du jour était un sujet d'actualité. En effet, face à l'augmentation des coûts de l'énergie, la commune étudie toute les solutions afin de limiter le montant des factures. Une réflexion a ainsi été engagée par le conseil municipal sur la pertinence et les possibilités de procéder à une extinction nocturne partielle de l'éclairage public. Par délibération, les élus ont voté afin d'interrompre l'éclairage public de 22h00 à 6h00 les lundi, mardi, mercredi, jeudi et dimanche, puis de 0h00 à 6h00 les vendredi et samedi. Depuis le mercredi 28 Septembre, l'éclairage est donc restreint.

### INTERDICTION DE CIRCULATION SUR L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

La circulation des véhicules à moteur est interdite de manière permanente sur l'espace communautaire : aérodrome civil, zone LPO, golf, anciennes pistes et tous les chemins de cet espace. Par dérogation, cette interdiction ne s'applique pas aux véhicules utilisés pour remplir une mission de service public ou communal, ni aux entreprises intervenant dans le périmètre, aux associations présentes sur le site, aux agriculteurs, aux forces de l'ordre et de sécurité, aux auto-écoles, aux services de secours et aux véhicules autorisés par la Communauté d'Agglomération de Cambrai.

**Le fait de ne pas respecter cette interdiction, est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 1500€, d'une immobilisation administrative ou judiciaire du véhicule (Arrêté n°2022/12).**

## 👉 FACILITE VOS DEMARCHES ADMINISTRATIVES AVEC LE CAMION BLEU

Le Camion bleu vient à la rencontre des habitants dans le Cambrésis pour les orienter et les accompagner dans tous types de démarches administratives du quotidien. Trois agents du Département sont à disposition pour vous aider et vous accompagner pour toutes les formalités à accomplir. Les services publics disponibles sont les suivants : Pôle Emploi, Caisse d'Allocations Familiales (CAF), Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Carsat, Mutualité sociale agricole, Finances publiques, Etat (carte grise, papier d'identité..), relais autonomie... Les communes étapes sont nombreuses : Cambrai (Amérique ou La Forêt), Fontaine-Notre-Dame, Marcoing, Paillencourt, Proville...



Plus d'infos et prise de rendez-vous : 03 59 73 18 30

[cambresis.franceservices@lenord.fr](mailto:cambresis.franceservices@lenord.fr)

[www.info.lenord.fr](http://www.info.lenord.fr)

## LES AIDES DE LA C.A.C

Des aides sont entrées en vigueur depuis le début du mois de septembre pour les habitants des 55 communes de la Communauté d'Agglomération de Cambrai :

### UNE AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE

- Tranche d'âge : 17-35 ans
  - Etre demandeur d'emplois, être en dispositif d'accompagnement à la mission locale ou inscrit à Pôle Emploi, être stagiaire en formation professionnelle ou apprenti.
  - Critère de ressources : revenu fiscal inférieur à 28000€ pour une personne fiscalement autonome ou 44250€ pour une personne mariée, pacsée ou pour une personne rattachée au foyer fiscal de ses parents.
  - Ne pas avoir obtenu son permis de conduire
  - Résider sur le territoire de la CAC depuis plus de 6 mois.
- 👉 La tranche d'âge des 17-30 ans étant aidée par d'autres dispositifs, l'aide sera limitée à 400€.
- 👉 Pour les + de 30 ans, les dispositifs d'aides sont moins nombreux. L'aide de la CAC sera donc plus élevée, elle sera d'un montant plancher de 600€. Le plafond sera constitué du coût réel du permis, déduction faite des aides déjà perçues.

### UNE AIDE A L'ACQUISITION D'UN VELO

L'aide sera versée aux habitants ayant déposé une demande d'aide conforme et complète dans les trois mois suivant l'achat du vélo (et dans la limite de l'enveloppe dédiée au budget). Une seule aide sera octroyée par foyer fiscal. L'achat du vélo doit être effectué après le 01/09/2022. Le montant de l'aide attribuée sera de 30% du prix TTC dans la limite du plafond fixé :

Vélo classique neuf : 150€  
Vélo à assistance électrique neuf : 300€

### Communauté d'Agglomération de Cambrai



14 rue Neuve,  
59400 CAMBRAI  
03.27.72.40.00

[contact@agglo-cambrai.fr](mailto:contact@agglo-cambrai.fr)  
[www.agglo-cambrai.fr](http://www.agglo-cambrai.fr)



### « MA PREMIERE MAISON »

Une aide pour aider les moins de 35 ans à devenir propriétaire.

- Ne jamais avoir été propriétaire et avoir un projet d'achat résidence principale dans l'Agglo.
  - Le dispositif n'est pas rétroactif
  - Etre âgé de moins de 35 ans à la date de l'acte de vente. Dans le cas d'une coacquisition, c'est la moyenne d'âge des acquéreurs qui ne peut pas dépasser 36 ans.
  - L'achat doit concerner un bien sur une des 55 communes de la C.A.C
  - Il peut s'agir d'un achat dans le neuf ou dans l'ancien : maison individuelle, un appartement en monopropriété ou en copropriété.
- <https://www.agglo-cambrai.fr/fileadmin/Public/actualites/1.ModalitesdudispositifMaPremiereMaison.pdf>

### 🤩 UN CURIEUX LOCATAIRE A L'ECOLE

Mardi 27 Septembre, les institutrices ont eu la surprise de découvrir un curieux petit pensionnaire dans les toilettes de l'école. Elles ont appelé Madame la Maire, en pensant dans un premier temps que c'était un rat. A son arrivée, Madame la Maire découvre l'animal apeuré et courant partout dans la pièce. A notre grande surprise c'était un cochon d'inde ! En entendant cela, la petite Alice, une écolière se manifeste et dit avoir perdu son cochon d'Inde depuis la rentrée scolaire. En le voyant, elle fond en larmes de joie « C'était bien son Papaille ! ». Il a fini dans le bureau de Madame la Maire le temps que les parents d'Alice reviennent le récupérer. Une histoire qui se termine bien... S'est-il caché dans le cartable d'Alice ?

### 👉 BALADE DES PERES-NOEL

La balade des Pères-Noël en moto organisée par l'Association Black Beard MCP traversera notre village le samedi 17 Décembre 2022 entre 11h00 et 18h00.

### EN ANNEXE :

★ LE PROGRAMME  
DES FESTIVITES ★